

Insécurité

Maisons coloniales : des logis pour malades mentaux !



Photo : Koumou

Ce bâtiment avait subi une réfection sommaire il y a trois ans, avant d'être abandonné.



Photo : Koumou

L'occupant, un malade mental, insiste que c'est sa "propriété privée".



Photo : Koumou

Cet endroit a été transformé par ses occupants en dépôt.

SYM
Port-Gentil/Gabon

A PORT-GENTIL, les vieilles bâtisses, qui ont fait la renommée et la beauté de cette ville pendant des décennies, sont devenues, aujourd'hui, de véritables

repaires pour les malades mentaux, qui y ont trouvé refuge. A dire que ces constructions coloniales sont des pans de l'histoire de notre pays qui ne méritent pas le sort que lui réservent les autorités locales. Au nombre de ces refuges qui hébergent des personnes atteintes de dé-

mence, il y a l'immeuble colonial qui abritait naguère une banque. Cet investissement immobilier avait, à un moment donné, été récupéré par un promoteur qui voulait en faire un établissement scolaire, avant qu'il ne se rebiffe. Faute d'une conservation régulière, le bâtiment a com-

mencé à tomber en décrépitude. Ce qui a attiré les malades mentaux... dont on connaît le caractère imprévisible. A Port-Gentil, ils étalent, au vu et au su de tout le monde, un comportement impudique et scandaleux qui froisse l'opinion, n'hésitant pas à se mettre en tenue

d'Adam, menaçant à l'aide des objets dangereux les usagers. Il y avait même un qui avait mis une plaque en rouge indiquant que son «nouveau domicile» est une «propriété privée». Pourtant, sur ce bâtiment, des travaux de réfection y avaient été entrepris il y a quelques années. Malheu-

reusement, ceux-ci ne sont pas allés à leur terme. Et aujourd'hui, la bâtisse, transformée en un autre repaire de fous et autres bandits de grand chemin, présente un réel danger pour les noctambules. Surtout qu'il se trouve en plein centre ville, à cheval entre les troisième et deuxième arrondissements.

Média/Deuil

Edouard Edopsy Gnombi dit " Yamessa " s'en est allé !

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

L'un des animateurs de la page « Port-Gentil » a tiré sa révérence, hier tôt le matin, alors que personne ne s'y attendait.

LE monde de la communication est en deuil. Edouard Edopsy Gnombi, collaborateur du journal l'Union et de Radio Gabon a rendu l'âme, hier matin, des suites d'une courte maladie, à 39 ans. Il aurait rendu l'âme au moment où on le conduisait en urgence à l'hôpital. La nouvelle de sa disparition est tombée au desk de Port-

Gentil tel un couperet. Ses anciens collègues sont restés tétanisés, ne comprenant pas ce coup du sort. Sa dernière apparition dans les locaux remonte à mardi de la semaine écoulée, et il ne présentait aucun signe de maladie. Yamessa (son pseudonyme) laisse le souvenir d'un garçon doux, travailleur, poli et

aimant plaisanter. « Coordo » (apocope de coordonnateur) aimait-il nous appeler quand il débarquait au desk, dans ses vestes qui correspondaient à sa taille « présidentielle ». A la mairie du deuxième arrondissement de la commune de Port-Gentil où il

occupait la fonction de chef de cabinet, l'édile, Odette Ndjekounda était inconsolable. « Je viens de perdre un collaborateur, un confident, un conseiller », lâche-t-elle, en larmes. Pour elle, Edopsy Gnombi était un travailleur émérite, courtois, disponible, intelli-

gent, pragmatique. « Quand je préparais les réunions, il venait vers moi pour des suggestions. C'était un sage malgré sa jeunesse. Toutes mes activités étaient publiées à l'Union sous sa plume », se rappelle Odette Ndjekounda.

Tour de ville

Habitation



Photo : Julie Ngumbi

Un débile mental, qui sait que la nature a horreur du vide, a construit au bord d'un canal, sur un espace non valorisé appartenant à une entreprise, deux maisons dont l'une à un niveau. Les bâtisses ont été réalisées à base de matériau de récupération. L'homme a commencé à détruire les dalots et la latérite des environs. Ceux qui tentaient de le contrarier étaient menacés à la barre de fer. Informé par un riverain dont la résidence est attenante, la mairie du quatrième arrondissement a détruit, mardi dernier, ces habitations.

notre pays, ou tout simplement une avarie mécanique? En tout cas, en dehors du conducteur qui doit en savoir quelque chose, nul autre ne pourrait expliquer avec exactitude ce qui a réellement causé le dérapage de ce véhicule, immatriculé sous le numéro 6437 G8D, non loin de la Clinique du Littoral. Celui-ci a quitté la chaussée avant de tomber dans un caniveau. C'est seulement au petit matin que les passants ont découvert ledit véhicule, qui ne présentait aucun signe de collision.

Encore la destruction des maisons



Photo : Jean Paulin ALLOGO

A tout point de vue, les mauvaises habitudes ont la peau dure. Autrement dit, comment comprendre qu'après avoir été dédommages, depuis des lustres, par l'État gabonais, les propriétaires des maisons situées aux abords de l'aéroport de Port-Gentil traînent les pieds pour déguerpir, afin que les travaux d'extension dudit aéroport se poursuivent ? Jusqu'à ce jour, aucun occupant n'a daigné bouger. Mieux, d'autres entreprennent même des travaux de construction, comme pour narguer l'État. Cette résistance a poussé le gouverneur Martin Boguikouma à requérir la force publique, en procédant à la destruction des dites maisons, non sans avoir sommé les occupants de tout prendre.

Dérapage



Photo : Jean Paulin ALLOGO

EXCÈS de vitesse, comme on enregistre sur les artères de la capitale économique de

Effectué par RAD et J-P. A.

REPUBLIQUE GABONAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX



PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DES ZONES HUMIDES CRITIQUES (PAZH)

Avis d'appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres
Date: 10/12/15
Prêt N°: TF 016689 - GA
AO N°: 03/AO/PAZH/ANPN/2015

1. Le Gouvernement Gabonais a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) géré par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) d'un montant de 7,521 Millions de Dollars US pour financer le Projet d'Appui à la gestion durable des écosystèmes des zones humides critiques (PAZH), et à l'intention d'utiliser les fonds de ce don pour régler des paiements au titre du Marché de Fournitures au Secrétariat Exécutif de l'ANPN.
2. Le Secrétariat Exécutif invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture en un(1) seul lot des équipements de terrain.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA ».
4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'ANPN :
Secrétariat Exécutif-Direction des Opérations
Service Passation des Marchés
Batterie IV
B.P. 20.379 Libreville – GABON
5. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **12 janvier 2016 à 10 heures** ; elles doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **2% du montant de l'offre**.
6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **12 janvier 2016 à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de l'ANPN**.